

**REDEVANCE SUR LA LOCATION DU COMPTEUR D'EAU
ET SUR LA CONSOMMATION D'EAU DE LA
DISTRIBUTION PUBLIQUE : COUT VERITE
DISTRIBUTION 2015 - PRIX DE L'EAU
POUR L'EXERCICE 2017.**

Le Bourgmestre de la Commune de LIBRAMONT-CHEVIGNY, porte à la connaissance du public que le règlement concernant la redevance sur la location du compteur d'eau et sur la consommation d'eau de la distribution publique : coût vérité distribution 2015 – prix de l'eau pour l'exercice 2017 a été approuvé par le Conseil communal en séance du 08 juin 2016 et par la Députation permanente sous n° DG05/050002//boret_mar/116214 le 19 décembre 2016.

Le texte du règlement peut être consulté à la maison communale à Libramont-Chevigny.

A Libramont-Chevigny, le 23 décembre 2016.

Le Directeur général,

E. JACQUEMIN.



Le Bourgmestre,

P. JEROUVILLE.